

224C**2388** FR0000039091-FS0871

21 novembre 2024

Déclaration de franchissement de seuil (articles L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES

ROBERTET SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 20 novembre 2024, le Fonds Stratégique de Participations¹, société d'investissement professionnelle spécialisée à compartiments (14 boulevard de la Madeleine, 75008 Paris), a déclaré avoir franchi en hausse, le 15 novembre 2024, le seuil de 5% du capital de la société ROBERTET et détenir 164 662 actions ROBERTET SA² représentant 113 662 droits de vote, soit 7,14% du capital et 3,84% des droits de vote³.

Ce franchissement de seuil résulte de l'acquisition d'actions et de certificats d'investissement ROBERTET SA auprès de la société DSM-Firmenich⁴.

⁻

¹ Fonds Stratégique de Participations, SICAV à compartiments, constituée sous forme d'une société d'investissement professionnelle spécialisée, dont la gestion financière a été déléguée à ISALT.

² Dont 51 000 certificats d'investissement ne disposant pas de droits de vote et 113 662 actions ROBERTET.

³ Sur la base d'un capital composé de (i) 2 167 745 actions et (ii) 137 844 certificats d'investissement, représentant 2 958 842 droits de vote en incluant les certificats de droit de vote (« CDV ») et les droits de vote double, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

⁴ Cf. notamment communiqués de la société ROBERTET SA des 14 et 15 novembre 2024.